

ATTENTION, VOTRE COTISATION ARRIVE A SON TERME

FORMULAIRE DE COTISATION ANNUELLE (POUR LES ANCIENS ADHERENTS SEULEMENT)

Pour bénéficier sans discontinuité des avantages du Club, votre cotisation devra nous parvenir avant le 15 décembre. Si vous ne réglez pas avant cette date, le n°153 du magazine vous parviendra, au mieux, *courant février*.

La cotisation annuelle permet de recevoir les 4 magazines du CAM, votre carte d'adhérent, l'annuaire et le calendrier.

Pour éviter des frais de relance coûteux pour notre Club, renvoyez votre cotisation **dès aujourd'hui** (Règlement à l'ordre du CAM) au

CLUB des AMIS du MECCANO
Maurice ROUSSEL
140, allée de la bergère 01390 CIVRIEUX
(mr.tresorier.cam@orange.fr)

pour l'année: **2021** 49 € pour les adultes habitant l'U.E, (montant inchangé) ;
58 € pour les membres hors U.E, (montant inchangé également) ;
25 € pour les moins de 18 ans.

IMPORTANT: Pour les règlements expédiés après le 15 décembre, une majoration de 5 € pour participation aux frais de relance et d'envois dégroupés **vous serait très appréciée**.

Pour les membres habitant hors de France, l'U.E (49 €) ou hors U.E (58 €), le montant de la cotisation est à régler par Virement Bancaire sur le compte du CAM :

*Crédit Mutuel 23, rue du Palais 01600 TREVOUX
IBAN : FR76 10278073690002052210195
BIC : CMCI FR 2A
CLUB des AMIS du MECCANO*

VEUILLEZ RETOURNER LE COUPON CI-DESSOUS, MEME SI VOUS PAYEZ PAR VIREMENT
(l'origine d'un virement est souvent difficile à identifier)

↓ COUPON À JOINDRE À VOTRE RÉGLEMENT (NE PAS COLLER NI AGRAFER) ↓

Si vous passez une commande en même temps que vous réglez votre cotisation, en raison du changement de Trésorier il est indispensable que vous rédigiez un chèque distinct pour la cotisation. (Voir l'éditorial du Président)

NOM / Prénoms : N° d'adhérent au CAM (impératif)

Je règle ma cotisation 2021 qui est, suivant ma situation, de : 49 € (54 €), 25 € (30 €) ou 58 € (63 €)

ou (cotisation de soutien, ou membre bienfaiteur).

Par : Chèque Bancaire, Mandat International, Virement bancaire,

Date : Signature :

Ci-dessous, à remplir seulement en cas de changement d'adresse - téléphone - email ou autre :

Nouvelle adresse
ou modification de l'annuaire.....

Les informations recueillies sur les bulletins d'adhésion et de cotisation sont nécessaires pour enregistrer votre adhésion, ou votre renouvellement. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au bureau du CAM.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à votre Trésorier, qui est en charge de la tenue de l'annuaire.